

Panel 1 – M. BUGNON, conseiller national et membre de la section suisse

Le rôle et les missions de l'école, ses valeurs, ses objectifs pédagogiques.

En préambule j'aimerais rappeler que même si cela va de soi, la scolarisation des enfants en classes primaires et des adolescents pour les classes supérieures représente le B.A. BA de la garantie d'un développement social, économique et culturel d'une société ou d'un Etat. C'est presque une vérité à la Palice. Il suffit de voir pour s'en convaincre les situations difficiles sur les plans évoqués que rencontrent les populations qui n'ont pas la chance de pouvoir obtenir une scolarisation digne de ce nom. A partir de ce constat nous pouvons être reconnaissants à celles et ceux qui nous ont précédés ou aux autorités actuelles qui l'ont fait pour la mise en place de structures démocratiques et sociales permettant la création de structures scolaires dignes de ce nom. En Afrique il existe un proverbe qui dit « quand tu bois de l'eau pense toujours à celui qui a creusé le puits ». dans le domaine de l'instruction publique.

Ceci dit après ce constat de satisfaction, il est nécessaire cependant de prendre le temps de faire des réflexions sur la question du rôle de l'école en fonction des divers systèmes mis en place par nos sociétés, des expériences faites sur le terrain en tenant compte de l'évolution de celles-ci et de l'attente de la population en général, en particulier des parents et de l'économie.

Sur la question des missions de l'école posée dans le titre de ce panel chacun peut avoir une notion différente du rôle que celle-ci doit jouer en matière d'éducation de nos jeunes générations. D'ailleurs on peut même se poser si le terme éducation est le terme approprié pour définir le rôle de l'école ou si nous devrions utiliser le terme de transmission des connaissances laissant le soin de l'éducation à d'autres sphères notamment la sphère familiale. Personnellement je pense qu'il s'agit là d'un faux débat. En effet si la mission principale de l'école est de transmettre les connaissances de façon la plus complète et performante possible en tenant compte des connaissances les plus avancées en matière de pédagogie, nous parlons d'ailleurs chez nous « d'instruction publique » plutôt que « d'éducation publique », il va de soi que l'école joue également un rôle éducatif dans la formation de nos jeunes. On imaginerait mal d'ailleurs un système scolaire qui ne se contente que de faire de la transmission du savoir sans se soucier de l'aspect disciplinaire dans lequel cette transmission est faite. Les organisations scolaires doivent se soucier de pouvoir transmettre leur savoir dans des conditions de tranquillité, de respect et de discipline.

Mais il serait faut de demander au milieu scolaire d'être seul au front dans ce domaine comme de le laisser assumer seul la question de la transmission des connaissances. Ces missions doivent être partagées entre les divers acteurs de la société avec des responsabilités différentes en fonction de leur affiliation avec le jeune concerné ou de la mission qu'ils se sont vu conférer. Ainsi autorités scolaires, autorités civiles et parents jouent un rôle complémentaire dans la réussite de l'éducation des jeunes, comme un chaîne ne saurait souffrir de l'absence d'un seul maillon. Si l'un de ces maillons manque ou s'il est affaiblit ou s'il abandonne son rôle en se reposant sur les autres pour remplir cette mission, celle-ci ne peut pas être remplie de façon complète et l'élève ou les élèves concernés en souffriront inévitablement, comme en souffrira la génération future une fois ces jeunes devenus adultes si ce manquement dans la complémentarité de ces rôle se fait sur une grande échelle.

Dans mon pays la Suisse, les questions concernant les missions de l'école, ses valeurs et ses objectifs pédagogiques sont en permanence remises sur le métier de façon à adapter le ou les systèmes pédagogiques en fonction de l'évolution de la société sur le plan social et technologique ainsi que de l'attente de la société civile en général et de l'économie. Si je parle des systèmes pédagogiques en Suisse plutôt que d'un système cela tient bien sûr au fait que notre pays est une Confédération d'Etat, à savoir qu'il est composé de 26 cantons. Ainsi l'organisation des écoles et des programmes pédagogiques dispensés sont confiés aux cantons et non à l'Etat central. Ce fait tient à la spécificité de notre pays qui avec quatre langues nationales, diverses composantes religieuses et des mentalités et sensibilités différentes d'un canton à l'autre obligeait également dans le système scolaire une organisation fédéraliste comme on la connaît également dans le domaine de l'organisation politique dans bien d'autres domaines ou les champs de compétence appartiennent soit aux cantons, soit à la Confédération ou soit à des compétences partagées selon les domaines concernés.

N'allez pas croire cependant que chaque canton a mis en place un système pédagogique totalement différent de celui de son voisin, ce qui à l'heure de la mobilité serait totalement aberrant. Il existe en effet des instances de coordination notamment l'organisation de conférence des chefs des départements de l'instruction publique et de son secrétariat pour ce qui concerne la partie francophone de notre pays. La même chose existe d'ailleurs dans la partie germanophone et depuis peu il existe même un concordat national adopté par la plupart des cantons pour assurer une coordination minimum de façon à ce qu'il y ait une certaine unification permettant aux familles de déménager d'un coin à l'autre du pays sans que leurs enfants ne souffrent trop dans son suivi scolaire.

Ainsi selon un récent concordat mis en place intitulé « Harnos » les principes suivants ont été admis et devraient être mis en place dans la plupart des cantons l'ayant approuvé à savoir : la scolarisation dès 4 ans révolus, l'obligation de suivre onze années de scolarisation obligatoire, la mise en place d'un plan d'étude par région linguistique, la définition des domaines de la formation de base à savoir la langue maternelle, une seconde langue nationale, et une autre langue étrangère, les mathématiques et sciences naturelles, les sciences humaines et sociales, la musique, les arts et activités créatrices ainsi que le mouvement et la santé.

A la fin de leur scolarité obligatoire les élèves peuvent opter en fonction de leurs aptitudes soit pour une voie secondaire supérieure, gymnase et université, soit pour une école professionnelle ou un apprentissage professionnel chez un patron ou dans une entreprise formatrice d'apprenti. Cette voie professionnelle est très utilisée chez nous, elle permet aux jeunes de se former à l'apprentissage d'une profession sur le tas comme l'on dit tout en suivant obligatoirement en parallèle des cours de cultures générales. Enfin tout en haut de l'échelle nous avons des écoles d'ingénieur et deux écoles polytechniques qui elles sont sous la responsabilité de la Confédération.

Pour en finir avec notre système éducatif il est bon de rappeler qu'en Suisse la question de l'éducation est abordée du point de vue conceptuel sous trois angles principaux : celui de l'égalité des chances, celui de l'intégration s'agissant des populations migrantes qui reçoivent des cours d'appui permettant une adaptation rapide à notre système éducatif et l'angle l'hétérogénéité. Selon ces trois perspectives les défis du système éducatif suisse sont ; la garantie de l'équité, la qualité des résultats scolaires, le passage de l'école obligatoire au post-obligatoire, respectivement l'entrée dans la vie professionnelle.

Pour revenir au titre de ce panel et pour permettre la réussite des divers programmes scolaires mis en place par nos pays respectifs, quels que soit la qualité et les ambitions de ceux-ci s'il n'y a pas une volonté de toutes les composantes de nos sociétés, à savoir celle des enseignants, celle des politiques chargés de la gestion des systèmes scolaires et de celles chargés de la gestion des deniers publics afin de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires pour réussir les objectifs recherchés, celle des éducatrices et éducateurs à divers degrés de responsabilité, celle des pédagogues permettant la mise en place de systèmes scolaires les plus cohérents possible en phase avec la société, celle des autorités locales et régionales pour la mise à disposition des infrastructures nécessaires à l'accomplissement de ces programmes et celle des parents qui veillent à apporter l'aide nécessaire à domicile dans le développement éducatif et social de leur progéniture, enfin celle des acteurs de l'économie apportant leur aide aux pédagogues pour permettre une adaptation des programmes en fonction de l'évolution de la technologie et des progrès en matière industrielle et dans le domaine des services, il sera difficile d'obtenir un résultat à la hauteur des efforts déployés par quelques uns de ces acteurs et en fonction de l'attente des autres. Comme je l'ai déjà dit les maillons composant la société civile doivent être soudés les uns aux autres si nous voulons fonder un avenir pour nos enfants basé sur des valeurs d'une société plus juste, plus compétente, plus ouverte les uns envers les autres, en un mot plus heureuse.

André Bugnon

Conseiller national et membre de la
délégation suisse auprès de l'Assemblée
parlementaire de la Francophonie